



CGT AFFAIRES SCOLAIRES

BOURSE DU TRAVAIL, BUREAU 431, 3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU, 75010 PARIS (M^e RÉPUBLIQUE)

01.44.52.77.23 / CGT.AFFAIRESSCOLAIRES@GMAIL.COM

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : CGT AFFAIRES SCOLAIRES



SANS LES MESURES ET GARANTIES NÉCESSAIRES, PAS D'OUVERTURE DES ÉCOLES LE 11 MAI !

Dans son allocution du lundi 13 avril, le président a annoncé que les écoles et les établissements scolaires pourraient rouvrir progressivement à partir du 11 mai.

Cette annonce provoque l'inquiétude, l'indignation et la colère des agents de la DASCO, la DFPE et des Caisses des écoles.

Cela est légitime et nous le partageons, car nous savons tous que les écoles et les cantines sont de véritables plateformes de diffusion du virus.

En effet, regrouper des dizaines, voire des centaines d'enfants et d'adultes dans des espaces restreints ne peut qu'accélérer les contaminations (d'autant plus que les enfants sont des « porteurs sains » et c'est cet argument qui avait amené le gouvernement à fermer les écoles) si les mesures de protections nécessaires ne sont pas prises.

Cela mettrait en danger les agents, les enfants et leurs familles !

ALORS À QUELLES CONDITIONS PEUT-ON ROUVRIR LES ÉCOLES ?

Pour la CGT Affaires scolaires cela ne peut se faire qu'en prenant les mesures exceptionnelles qu'appelle la situation :

- Tests de dépistages généralisés pour tous les agents et les enfants qui vont fréquenter les écoles.
- Livraisons de masques, de gants, de gel et de savons en quantité.
- Désinfection généralisée de toutes les écoles avant la reprise et assainissement des sanitaires.
- Limitation du nombre d'enfants à un groupe de 5 par classe et par espace.
- Recrutement d'AVS et d'animateurs pour chaque groupe, pour garantir que les enfants ne se touchent pas tout au long de la journée.
- Maintien en ASA de tous les agents fragiles, atteints de maladies chroniques ou vivants avec des proches qui en sont atteints.

Les collègues ont raison de dire : « Sans les garanties pour assurer notre sécurité et préserver notre santé ainsi que celle des enfants et des familles. On n'aura pas d'autres choix que se mettre en droit de retrait ! »

Car retourner dans les écoles sans ces premières mesures de protections c'est envoyer les agents à l'abattoir !

**ENSEMBLE, ORGANISÉ AVEC LA CGT, COMBATTONS POUR LA DEFENSE DE NOTRE SANTÉ,
DE NOTRE SÉCURITÉ ET DE NOS DROITS !**